

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional sur le développement de la recherche en santé ;¹

Rappelant la résolution WPR/RC48.R7 sur le développement de la recherche en santé ;

1. APPROUVE les recommandations formulées par le Comité consultatif de la recherche en santé du Pacifique occidental (CCRSPO) lors de sa dix-septième session ;

2. PRIE INSTAMMENT les Etats Membres :

1) d'entreprendre les recherches dans les domaines prioritaires identifiées dans le *Plan stratégique pour la recherche en santé dans la Région du Pacifique occidental, 1997-2001*, conformément à leurs besoins nationaux en matière de santé, et de diffuser les résultats qui peuvent être immédiatement appliqués aux prises de décision ;

2) de mettre en place un organe national de liaison pour coordonner et gérer les activités de recherche en santé, s'il n'existe pas encore ;

3. PRIE le Directeur régional, de prendre toutes les mesures possibles pour :

1) appliquer les recommandations du CCRSPO ;

2) continuer à soutenir des activités de formation à la recherche individuelles et collectives ;

3) soutenir des propositions de recherche dans des domaines prioritaires ;

4) diffuser les résultats de la recherche ; et

5) continuer à soutenir les efforts pour améliorer la communication entre institutions de recherche et l'utilisation du *Plan stratégique* dans la Région.

Septième séance, 17 septembre 1999
WPR/RC50/SR/7

¹ Document WPR/RC50/12.